

CHARTRE QUALITÉ

Toutes nos prestations sont personnalisées et se doivent de répondre précisément à la demande de nos clients. Notre engagement qualité est structuré autour de trois axes :

- La satisfaction du client.
- L'implication du personnel.
- L'amélioration continue de nos prestations.

Aussi, pour que le Contrat en Alternance soit une réussite, pour que le salarié (jeune ou adulte) réussisse sa formation et son intégration professionnelle, il faut un véritable partenariat entre l'entreprise, le stagiaire et le centre de formation.

POUR CELA ACCECE S'ENGAGE A:

- Accompagner nos clients dans l'analyse de leurs besoins et leur conseiller le plan d'actions le plus adaptés
- Concevoir chaque programme de formation en complète cohérence avec les objectifs poursuivis
- Choisir les techniques pédagogiques et les profils d'intervenants pour contribuer à un développement optimal des compétences
- Animer nos stages de façon vivante et interactive ; impliquer nos stagiaires comme acteur de leur apprentissage en les mettant en situation, le plus souvent possible
- Organiser des réunions d'information hebdomadaires auprès des postulants pour leur présenter ACCECE, les formations, les conditions d'accès et de mise en œuvre du Contrat de Professionnalisation, les offres d'emploi proposées par les entreprises et pour leur faire passer des tests d'évaluation des savoirs et aptitudes,
- Les conseiller sur leur orientation, leur projet, discuter de leur avenir afin qu'il y ait parfaite adéquation entre la formation choisie et le poste proposé pour limiter au maximum les taux de rupture de contrat,
- Définir avec l'entreprise l'ensemble des tâches que le salarié aura à réaliser en liaison avec la progression du plan de formation,
- Assurer une formation pédagogique attentive, sérieuse et personnalisée, dispensée par des formateurs expérimentés, compétents et praticiens du monde professionnel. Ce sont pour la plupart des permanents, ce qui est propice au développement d'un véritable esprit d'équipe et assure une grande disponibilité. Ils sont encadrés par une

coordination pédagogique soucieuse de veiller à la qualité du service rendu et au respect du droit des stagiaires,

- Respecter les référentiels officiels de l'Education Nationale, des Titres certifiés de Niveau IV, V et VI
- Mettre à disposition des locaux adaptés, fonctionnels bénéficiant de matériels performants (caméscope, vidéoprojecteurs interactifs portables), salle informatique équipée des derniers logiciels et accès wifi Internet haut débit.
- Choisir et respecter un rythme d'alternance propice à une excellente insertion,
- Evaluer périodiquement le stagiaire par des contrôles continus, examens blancs, oraux blancs ou mises en situation afin de vérifier l'atteinte progressive des objectifs et à en informer l'entreprise,
- Contrôler quotidiennement l'assiduité en formation et à en informer l'entreprise,
- Assurer un suivi personnalisé en entreprise en collaboration avec le tuteur pour une parfaite adéquation entre la formation et la vie professionnelle du stagiaire,
- Organiser des réunions avec le tuteur au sein d'ACCECE pour les sensibiliser sur leur rôle d'accueil, de formateur, de conseil et d'accompagnement,
- Organiser régulièrement des réunions pédagogiques et des réunions avec les délégués de classe,
- Aider le tuteur à fournir les éléments indispensables à la réalisation du mémoire, des actions à réaliser,
- Fournir un livret pour suivre régulièrement l'évolution du stagiaire tant dans l'analyse de son comportement que de ses compétences professionnelles jusqu'au bilan final,
- Aider le stagiaire à se connaître, à valoriser son potentiel et à s'épanouir (vie associative, BDE, Afterworks, Business Game, Business Plan, Business Days, visites d'entreprises (startup, incubateurs, etc.)).
- Mesurer systématiquement la qualité de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue

Cet ensemble de moyens mis en place par ACCECE doit donner au stagiaire les meilleures chances de mener à bien sa formation et de rester dans l'entreprise à l'issue du contrat.

Pour cela, nous avons élaboré des procédures et outils nous permettant de :

Analyse et conception

- Recueillir les données nécessaires à la conception d'une action efficace : profil du public, objectifs précis, contexte, spécificités et contraintes à prendre en compte.

- Choisir nos intervenants sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques, mais aussi de leur savoir-faire pédagogique et de leur expérience.
- Concevoir la formation adaptée et la formaliser à travers une proposition écrite détaillée.
- Procéder à l'actualisation régulière de nos supports et de nos programmes.

Animation

- Prendre en compte les attentes collectives et individuelles des participants dans le cadre du plan de stage annoncé.
- Veiller au confort matériel et psychologique des stagiaires en cours de formation pour favoriser leur apprentissage.
- Remettre à chaque stagiaire un document pédagogique adapté et pertinent.

Bilan et évaluation

- Effectuer un bilan de chacune de nos formations, par une évaluation individuelle écrite et un bilan de groupe ; et en fournir la synthèse à nos clients.
- Procéder, sur demande, à une évaluation des stagiaires avant et après la formation pour mesurer les acquis.
- En cas de non-conformité d'une formation, analyser les raisons du dysfonctionnement et mettre en place les mesures correctives nécessaires.

Said IDRISSE
Directeur